



Formation professionnelle pour les jeunes

BP - Responsable de l'Entreprise Agricole

[RNCP 38093](#) – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 09 mars 2017

Devenez agriculteur



Objectifs de la formation

- Devenir ouvrier polyvalent **hautement qualifié** ou **exploitant agricole**
- Obtenir par la voie de l'apprentissage un **diplôme de niveau IV** (équivalent niveau Bac) du Ministère de l'Agriculture et préparer votre insertion professionnelle
- Préparer votre **projet d'installation**



Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcin et avicole)
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Stage professionnel **obligatoire** à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS



Durée et déroulement de la formation

- Le BP Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA) se prépare sur **2 ans** (1200 heures) :
 - **1ère BP REA** : 600 heures (18 semaines) par an au CFA
 - **Terminale BP REA** : 600 heures (18 semaines) par an au CFA dont 2 semaines de stage **obligatoire** à l'étranger (ERASMUS)
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine



Apprentissage, l'efficacité vers l'emploi



Conditions d'admission

- Être **titulaire** d'un CAPa Métiers de l'Agriculture, d'un BPA Travaux de la Production Animale ou d'un autre diplôme de niveau 3 ou plus
- Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole en productions animales ou hors-sol ou grandes cultures
L'inscription au CFA est définitive à la signature du **contrat d'apprentissage**
- **Validation des Acquis Académiques (VAA)** : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition



Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)
INTERNAT filles et garçons, **non obligatoire**
- Une **participation de 50 à 120 €** est demandée pour les frais de photocopies et prestations diverses

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- **Se situer en tant que professionnel**
 - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
 - Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
- **Piloter le système de production**
 - Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
 - Gérer le travail
- **Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
 - Combiner les différentes activités liées aux productions
 - Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
- **Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
 - Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économique et financiers
 - Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- **Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
 - Commercialiser un produit ou un service
 - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- **Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE), au choix de l'apprenti** :
 - UCARE Maraîchage ou Ovins Viande
 - ou
 - UCARE Gestion des espaces boisés

Le tableau des épreuves visées est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
 - Le livret d'apprentissage
 - Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/Formateurs, organisées en janvier
 - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
 - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- **La validation des 7 UC** est nécessaire pour l'obtention du BP Responsable d'Entreprise Agricole
- Le bénéfice des UC acquises est **conservé 5 ans** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)
- Les évaluations se déroulent **tout au long de la formation**, lorsque l'apprenti est prêt, sous forme d'entretien d'explication (hormis quelques dates fixées pour l'ensemble du groupe : CACES ...)

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
 - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
 - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
 - gymnase
 - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
 - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
 - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Halle Paysage et Environnement de 800 m² :
 - ateliers (bois, métaux et machinisme)
 - aire de pratique de 5000 m² dont 500 m² sous abri
- Equipements techniques pédagogiques :
 - 2 mini pelles
 - 1 véhicule benne électrique
 - 2 microtracteurs
 - 1 tracteur agricole
 - 1 chariot télescopique
 - 1 motobasculeur
 - 2 tondeuses autoportées
 - 1 simulateur de conduite
 - 25 tronçonneuses
 - Matériel de paysage sur batterie
 - etc...

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **Certificat de Spécialisation**
- **Salarié agricole**
- **Projet d'installation**

